



## **BioFach 2012**

**Nuremberg, Allemagne**  
**15-18 février 2012**

*BioFach est reconnu comme le plus grand et le plus important salon professionnel international dans le domaine des produits biologiques et naturels. Au-delà de 2 346 exposants (en 2011), dont plus des deux tiers en provenance de pays étrangers, s'y donnent rendez-vous pour y présenter les dernières nouveautés auprès de quelque 44 591 visiteurs provenant de 128 pays. BioFach est donc la vitrine des meilleurs produits bios du monde.*

Le *Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada* vous invite à venir exposer vos produits à l'intérieur du pavillon du Canada. Faites vite, les places sont limitées – premier arrivé, premier servi. Consultez ci-dessous les avantages auxquels nos membres ont droit.

### **Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :**

- remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante ;
- remboursement d'un « per diem » de 200\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 6 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2<sup>e</sup> personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- Rabais de 75% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- Rabais de 75% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export) , jusqu'à concurrence de 5000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- Coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 novembre 2011**

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Nicolas Moisan :  
(450) 461-6266 poste 204 ou nicolasmoisan@groupeexport.ca



**Canada**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**



#### **Siège social**

1971, Leonard de-Vinci  
Ste-Julie (Québec)  
Canada J3E 1Y9  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

**groupeexport.ca**

# Formulaire de participation



Groupe Export agroalimentaire  
Agri-Food Export Group  
QUÉBEC - CANADA

Biofach 2012  
Nuremberg, Allemagne  
Du 15 au 18 février 2012

## Tarif membre, participation en formule générique:

- Espace format de 6 m<sup>2</sup> régulier (6 disponibles) \_\_\_\_\_ 3 000,00\$
- Espace format de 6 m<sup>2</sup> coin (3 disponibles) \_\_\_\_\_ 3 300,00\$
- Espace format de 12 m<sup>2</sup> coin (2 disponibles) \_\_\_\_\_ 8 000,00\$

## Non membres:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012. Veuillez nous contacter sans délai.

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 novembre 2011**

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Nicolas Moisan :  
(450) 461-6266 poste 204 ou nicolasmoisan@grouperexport.ca



Canada

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec



### Siège social

1971, Leonard de-Vinci  
Ste-Julie (Québec)  
Canada J3E 1Y9  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@grouperexport.ca

**grouperexport.ca**

## Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
  - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

#### Siège social

1971, Leonard de-Vinci  
Ste-Julie (Québec)  
Canada J3E 1Y9  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

**groupeexport.ca**